

2. Au niveau régional.

- *La Lettre mensuelle de l'Intelligence économique en Essonne*, n°1, octobre 1995.
- *Les quatre axes du programme d'intelligence économique en Basse Normandie*, Caen, 1998.
- *Intelligence économique en Région Centre*, octobre 1998. Présentation du sommaire.
- ACFCI, Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie, *Livre Blanc de l'ACFCI sur l'intelligence économique : Intelligence économique, un engagement stratégique*, Paris, ACFCI, 1997, 39 pages. Sommaire et chapitre "Le rôle des CCI: l'intermédiation au service des entreprises", pp.9-12.

La Lettre Mensuelle de l'Intelligence Economique en Essonne

Editorial

Ne nous méprenons pas ; ce dont il est question ici nous concerne tous. Il s'agit du maintien de notre cohésion sociale dans une économie ouverte sur un monde dans lequel la compétition s'accroît.

L'Etat, par une politique économique adaptée, par l'utilisation de méthodes d'intelligence économique et par une réforme vers plus de transparence et d'efficacité, doit favoriser le développement des entreprises et les accompagner, notamment dans la conquête de nouveaux marchés à l'étranger. De leur côté, les entreprises - et chacun d'entre nous - peuvent donner corps à une sorte de "patriotisme économique" et créer les emplois qui permettront à notre société d'éviter l'implosion.

Je souhaite que l'opération "Intelligence Economique en Essonne", exemplaire dans le partenariat qu'elle a permis, préfigure les nouveaux liens qui peuvent être établis entre l'Etat et les entreprises.

Christian DAVIOT
Conseiller Technique
auprès du Cabinet du Ministre de l'Economie,
des Finances et du Plan

Sommaire

- **PRESENTATION GLOBALE** "Intelligence Economique en Essonne" p.1
- **DOSSIER THEMATIQUE** "L'intelligence économique dans les pays de la Triade" p.3
- **A VOS AGENDAS** p.4

Intelligence Economique en Essonne

■ PRESENTATION GLOBALE ■

Le Secrétariat Général de la Défense Nationale (SGDN), l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique (ADIT), la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) d'Ile de France, la Préfecture de l'Essonne, EDF-GDF et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne viennent d'entreprendre une action, qui s'échelonne sur la période 1995-1996, destinée aux responsables d'entreprises du département pour tout ce qui a trait à l'Intelligence Economique.

Seront proposés aux responsables des petites et moyennes entreprises du département, sociétés en propre ou filialisées :

- des séminaires thématiques gratuits.
- des informations gratuites.
- des cycles de formation.
- des audits internes.
- des outils spécifiques relatifs à l'Intelligence économique. ■

avec la participation de :

la DRIRE I.D.F., le S.G.D.N., EDF-GDF,
l'ADIT, la Préfecture de l'Essonne

La Lettre Mensuelle de l'Intelligence Economique en Essonne
Editeur : CCI Essonne

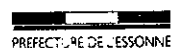
2 cours Monseigneur Romero - BP 135
91004 EVRY CEDEX - Tél. 60.79.91.91

Directeur de la Publication : Gérard HUOT

Comité de rédaction : Philippe CADUC, Philippe CLERC, Michel LEGEAY
10/1995 - N° 1 - Dépôt légal : Octobre 1995 - Tirage 1000 exemplaires



SGDN



Intelligence Economique en Essonne

■ SES DEMARCHES ■

- les séminaires thématiques gratuits : des experts internationaux viendront y apporter leur savoir-faire et leurs expériences.
- les informations gratuites liées à l'intelligence économique, par la diffusion :
 - ▲ d'un mensuel de valorisation de la technologie française "Technologies France",
 - ▲ d'un mensuel de veille technologique internationale "Technologies Internationales",
 - ▲ de lettres spécialisées par domaines d'activités (VICIE Matériaux avancés, VICIE Energie ...).
- les cycles de formation portant sur la veille technologique et la maîtrise d'outils électroniques.
- les audits internes de mise en place de cellule d'intelligence économique.
- les outils spécifiques relatifs à l'intelligence économique :
 - ▲ le magazine de valorisation internationale de la technologie et des savoir-faire du département de l'Essonne,
 - ▲ le système d'information géographique des ressources scientifiques, techniques et industrielles du département essonnien,
 - ▲ le centre-serveur sur Internet,
 - ▲ le centre automatisé de traductions de documents pour les langues rares. ■

Questions - Réponses

■ EXPLICATIONS ■

Cette rubrique de la Lettre Mensuelle de l'Intelligence Economique en Essonne vous est destinée. En effet, en tant que responsables d'entreprise de produits ou procédés à haute valeur technologique, vous avez certainement des interrogations, des questions ou même des suggestions à émettre sur le thème de l'intelligence économique.

Par l'intermédiaire de ce bulletin mensuel, des experts ou les participants au comité de décision de cette action répondront à toutes vos questions ayant trait à l'intelligence économique et à la veille technologique.

La procédure de récolte de vos interrogations ou suggestions se fera sur simple demande écrite de votre part ou par l'intermédiaire d'un support "Fiche Questions/Réponses" réalisé à cette fin.

La réponse à votre interrogation figurera dans la prochaine Lettre Mensuelle de l'Intelligence Economique en Essonne diffusée en début de mois. ■

Votre Interlocuteur : Pascal L'HERRANT - ☎ 60 79 91 58

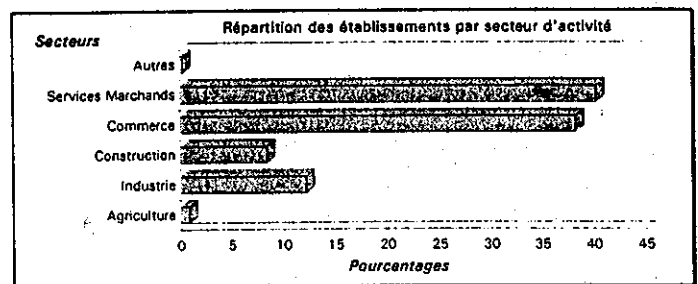
Informations Générales Essonne

■ L'ESSONNE EN CHIFFRES ■

Cette rubrique sera consacrée à des informations économiques et statistiques sur le département de l'Essonne. Nous vous communiquerons ainsi à chaque diffusion des données spécifiques détaillant les secteurs d'activités représentatifs du département.

L'Essonne se caractérise notamment par une très forte concentration de laboratoires de recherche fondamentale et appliquée. Nous y avons recensé 350 laboratoires disséminés sur le plateau d'ORSAY, PALAISEAU et SACLAY, travaillant dans tous les domaines d'activités.

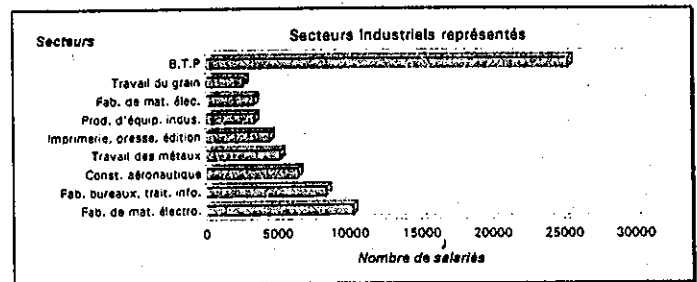
Elle se distingue également par une croissance toujours grandissante d'entreprises à haute valeur technologique (au nombre de 26 580 selon le dernier relevé de juin 1995), regroupant les secteurs d'activités suivants :



La Note de Conjoncture N° 10 - Juin 1995

L'action "Intelligence Economique en Essonne", dédiée aux entreprises essonnienne, ciblera le secteur de l'industrie qui représente pratiquement à lui seul 13 % de l'activité globale.

9 industries représentatives du département se partagent ce secteur d'activité spécifique :



Données CCI Essonne 1995

Comme on peut le constater sur ce schéma, le domaine du B.T.P. est en très forte proportion, comparé aux autres secteurs. Il n'en reste pas moins vrai que le département de l'Essonne offre une diversité importante en terme de secteurs d'activités industriels, ce qui lui permet de se situer en position de force et de compétences sur le territoire français.

Dans les prochaines Lettres Mensuelles de l'Intelligence Economique, nous traiterons et détaillerons chacun de ces secteurs représentatifs du département de l'Essonne. Cette présentation par domaine d'activités vous permettra de réunir des informations utiles sur votre domaine de compétences et de savoir-faire. ■

L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE DANS LES PAYS DE LA TRIADE : LE RETARD FRANÇAIS

De profondes modifications ont affecté ces dernières années l'environnement des entreprises, et en particulier des entreprises de haute technologie. Ces modifications de nature économique, avec la globalisation et l'avènement d'une économie fondée sur l'échange d'informations et sur les réseaux (réseaux de recherche, marchands, financiers), sont également de nature technologique : de nouveaux réseaux Internet et bientôt inforoutes apparaissent, fondés sur des principes de numérisation, de compression de données et d'informations multimédia.

Après avoir cherché à communiquer plus loin, plus vite, les entreprises cherchent aujourd'hui à communiquer plus "près" et à créer des produits plus souples, plus proches des besoins et des comportements des consommateurs.

Dans ce contexte, la collecte et la valorisation de l'information internationale, ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler l'intelligence économique, deviennent un outil indispensable pour la conduite des stratégies industrielles.

La veille technologique ne se réduit plus en effet à la seule connaissance des spécificités technologiques de nos partenaires étrangers. Elle doit s'ouvrir à l'ensemble des éléments concurrentiels susceptibles d'intéresser nos entreprises.

A ce titre, elle réside autant dans le suivi des travaux de Recherche-Développement que dans la connaissance globale de l'environnement juridique, financier ou géopolitique d'un marché.

Les expériences japonaises, et plus récemment américaines et allemandes, ont parfaitement validé un nouveau modèle de développement économique et social dans lequel la maîtrise des réseaux et des flux d'informations, la réflexion prospective et la capacité de différents acteurs à organiser ensemble dialogues et concertations, sont devenues des critères essentiels de compétitivité.

A titre d'illustration de ce modèle imbriquant étroitement services de l'Etat et acteurs économiques, il est intéressant de rappeler les méthodes mises en oeuvre par le Japon pour valoriser, au profit de ses entreprises, l'information internationale dans le cadre d'un programme intitulé "Technoglobalisme".

Citons à titre d'exemple :

- le financement par le Japon de grands programmes de recherche internationaux (Frontières humaines, IMS, Super/hypersonique, micro-systèmes...).
- le financement de chaires universitaires aux Etats-Unis et en Europe.
- la création ex-nihilo de centres de recherche à l'étranger (280 dont près de 90 % en Europe).
- les transferts de technologies : on recense près de 60 000 cas d'importations de techniques entre 1950 et 1990.

Le concept est fort habile, puisque l'on sait que le système productif japonais, remarquable pour l'exécution et la vente, achoppe sur l'insuffisance de sa recherche scientifique et qu'il aura tout à gagner à disposer d'un libre accès aux résultats scientifiques et techniques occidentaux.

Nous venons de parler du Japon, mais l'on observe la même tendance aux Etats-Unis, où l'arrivée au pouvoir du Président CLINTON a été marquée par la constitution d'un puissant pôle fédéral en charge de la collecte et de la valorisation de l'information scientifique, technique et économique, et par la multiplication des procédures de concertation et d'échanges d'informations Etat/Industries.

Dans le domaine des réseaux électroniques notamment, les Etats-Unis sont en passe d'acquiescer une position de domination mondiale, voire de quasi-monopole. La pression américaine est particulièrement forte dans le domaine de la distribution des bases de données, et les grands serveurs américains procèdent déjà à une distribution sélective et discriminatoire des informations selon la nationalité des utilisateurs.

En d'autres termes, on relève aujourd'hui des modes de distribution "US only" par les grands opérateurs américains que sont Chemical Abstract Service, Medline ou Dialog.

Ajoutons que ce risque de dépendance stratégique vis à vis des Etats-Unis est encore accentué par le développement du réseau Internet.

Dans cet ensemble, et alors que nous aurions pu évoquer les expériences britanniques, allemandes ou scandinaves, la France offre une situation caractérisée par une offre d'informations très abondante, et stimulée pour une large part par les services de l'Etat.

Ces informations sont en outre de grande qualité, de l'avis même des acteurs industriels qui les utilisent, et qui considèrent l'intervention de l'Etat comme une garantie de fiabilité. Malheureusement, tous les acteurs économiques ne connaissent pas les gisements publics d'information, du fait de certains cloisonnements, cloisonnements entre les Administrations, entre le Scientifique, le Technique, l'Economique, le Financier.

De ce fait, jusqu'à une date récente, la France, troisième producteur mondial d'informations spécialisées, n'en est que le treizième utilisateur : nous nous situons donc dans une économie de l'offre.

C'est donc bien l'objectif du programme-pilote qui va être conduit dans le Département de l'Essonne, que de rapprocher l'offre publique d'informations et d'expertises des besoins opérationnels des entreprises.

C'est au double plan du développement de l'emploi et de l'internationalisation des activités des entreprises essonnaises que se situent les effets attendus de ce programme d'Intelligence Economique, qui pourra être étendu par la suite à d'autres régions françaises.

Philippe CADUC
Directeur Général de l'ADIT

Divers

■ INTELLIGENCE ECONOMIQUE : POURQUOI ? ■

Le développement technologique de l'entreprise incitant la création d'emplois est devenu de nos jours un enjeu stratégique et incontournable pour le bon fonctionnement, ainsi que la croissance de notre pays.

A ce titre, toutes opérations menées localement sur notre territoire, en vue de développer un environnement favorable pour les responsables d'entreprise, doivent être mises en application.

Voilà pourquoi l'action pilote "Intelligence Economique" menée dans le département de l'Essonne a été constituée, afin de sensibiliser les responsables industriels à cette démarche, essentielle à leur compétitivité et reposant sur la maîtrise du pilotage stratégique des flux d'informations mondiaux.

Ce premier programme, parrainé par le Comité pour la Compétitivité et la Sécurité Economique, s'organisera autour d'actions de sensibilisation et de formation des industriels essonniers à la gestion des réseaux et des flux d'informations, à l'élaboration de stratégies d'influence ou de veille technologique et concurrentielle, mais aussi à l'expérimentation d'outils spécifiques.

Son objectif principal est de définir les voies et les moyens d'une réflexion stratégique et prospective dans le domaine de l'intelligence économique au service des petites et moyennes entreprises.

L'évaluation, qui sera réalisée par le Secrétariat Général de la Défense Nationale, la Préfecture de la Région Ile de France, EDF-GDF, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne entre autres, permettra d'étendre par la suite ce programme à d'autres régions françaises. ■

■ ACTION "VALORISATION DES PME/PMI" ■

Entreprise en octobre 1994 par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) d'Ile de France, la Préfecture de l'Essonne, EDF-GDF et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, l'action "Valorisation des PME/PMI - Innovation - Transfert de Technologie - Veille Technologique" continue, quant à elle, à offrir aux responsables d'entreprise du département une réponse aussi performante que possible à toute demande dans le domaine de l'innovation.

Ainsi, elle propose des conférences-débats thématiques, un service de veille technologique, la réalisation de pré-diagnostic internes, l'accompagnement au montage de dossiers d'aides et la mise à disposition sur simple demande du Guide des Compétences Technologiques et Scientifiques du département, ainsi que le Guide de l'Innovation, tous deux réalisés dans le cadre de cette opération. ■

Votre interlocuteur : Pascal L'HERRANT - ☎ 60 79 91 58

A vos Agendas

Date	Action	Manifestation	Lieu
31.10.95	Intelligence Economique en Essonne	Sensibilisation à la veille technologique et à l'intelligence économique	CCI ESSONNE
30.11.95	Intelligence Economique en Essonne	La pratique du Lobbying pour une petite entreprise	CCI ESSONNE
07.12.95	Valorisation des PME/PMI	La propriété industrielle pour les PME/PMI	CCI ESSONNE
20.12.95	Intelligence Economique en Essonne	Le renseignement économique	CCI ESSONNE
17.01.96	Intelligence Economique en Essonne	La politique européenne du financement de la R&D	CCI ESSONNE

Votre interlocuteur : Pascal L'HERRANT - ☎ 60 79 91 58



Programme Régional D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

en Basse Normandie

De nouveaux réflexes pour maîtriser
l'information stratégique

UN ENJEU ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Le programme a pour ambition de développer une nouvelle dynamique pour l'environnement économique régional afin de favoriser les emplois du prochain siècle. Il doit aboutir à la mise en œuvre de pratiques collectives de gestion de l'information en mobilisant les centres de compétences régionaux en vue de créer de nouveaux modes de dialogues et de concertations entre les PME/PMI et l'administration.

LES 4 AXES DU PROGRAMME

sensibilisation à la démarche

- formation des chefs d'entreprises
- sensibilisation des élus et des cadres de l'administration
- enjeux de la société de l'information

mise en place d'un réseau Etat-Entreprises

- accès aux réseaux mondiaux d'information
- plate-forme Extranet régionale
- clubs d'entreprises

Intelligence
Economique

valorisation des technologies-clés

- identification des technologies-clés
- financement de l'innovation
- transferts de technologies

rayonnement international de la région

- corriger le déficit d'image
- renforcer l'attractivité du territoire
- exploiter Internet et les nouveaux médias

Un outil
au service
des acteurs
économiques

axe 1

FORMER A L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

Bien maîtriser l'information est un atout d'anticipation et de réaction stratégiques. Les formations mettront en place des méthodes et outils de pratiques de l'Intelligence Economique auprès des :

- **PME/PMI.** Une trentaine d'entreprises suivront un programme particulier de formation et d'accompagnement
- **Elus et cadres de l'administration.**
- **Etudiants.**

axe 2

CRÉER UN RÉSEAU ÉTAT/ENTREPRISES

- **Favoriser l'émergence de nouveaux modes de concertation** entre les acteurs régionaux publics et privés afin de créer un véritable réseau d'échanges de savoir-faire, de compétences et d'expériences
- **Mettre en place un Extranet régional**, outil de partage d'informations à disposition des entreprises et des acteurs du développement économique.

axe 3

AGIR EN FAVEUR DES TECHNOLOGIES CLÉS

- Sélectionner les technologies clés pour renforcer la compétitivité économique de la région.
- Organiser la maîtrise et la diffusion des ces technologies clés.

axe 4

PROMOUVOIR LA RÉGION A L'INTERNATIONAL

- Médiatisation et valorisation internationales des potentiels scientifiques, technologiques, économiques et culturels de la Basse Normandie,
- Présentation des savoir-faire des entreprises régionales.

Conception : M. LEFÈVRE - Basse Normandie

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION

Le schéma régional d'Intelligence Economique est cofinancé par l'Etat, la Région de Basse Normandie, l'Europe et l'ADIT (Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique) qui en assure la maîtrise d'œuvre. Un ensemble de partenaires économiques régionaux sont également mobilisés sur ce programme pour créer un véritable réseau d'échanges : les services de l'Etat, les chambres consulaires, les collectivités territoriales, les organismes de développement, les laboratoires de recherche,...



POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact : ADIT (Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique) - Délégation Régionale Basse Normandie
8, rue Alfred Kastler - 14000 CAEN. Tel. 02 31 46 28 00 - Fax. 02 31 46 28 08 - Email : fc@adit.fr

Intelligence Economique en région Centre

Comité de Pilotage Intelligence
Economique en région Centre
octobre 1998

Préfecture de région, Conseil régional du Centre, Secrétariat Général aux Affaires Régionales, Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement, Direction Régionale du Commerce Extérieur, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, ANVAR Centre, Trésorerie Générale régionale Centre, Centre Tech, Délégation Régionale de la Recherche et des Technologies, Direction de la Surveillance du Territoire, Université d'Orléans

Sommaire

<i>Première partie</i>	<i>Deuxième partie</i>
Diagnostic 5	Orientations pour un plan d'action régional 29
Qu'est-ce que l'Intelligence Economique ? 7	Axe 1 - Utilisation des procédures d'aides individuelles pour accompagner des démarches d'IE dans les entreprises 30
Qu'est-ce que l'Intelligence Economique peut apporter à une entreprise ? 12	Axe 2 - Création d'un marché des prestations de conseil liées à l'IE ... 32
Les besoins en information des PME/PMI 16	Axe 3 - Formation des dirigeants d'entreprise 34
Exemples de démarches d'IE dans les entreprises 19	Axe 4 - Favoriser les démarches partenariales de veille associant plusieurs entreprises 36
Conditions pour une mise en oeuvre réussie d'IE dans les entreprises 23	Axe 5 - Encourager le rapprochement entre l'enseignement supérieur et l'entreprise 38
	Axe 6 - Renforcer la mise en réseau des institutionnels 39
	Bibliographie succincte 41

Intelligence économique

Un engagement stratégique

Sommaire

Avant-propos Gérard Trémège, Président de l'ACFCI	5
Introduction	6
Le rôle des CCI : l'intermédiation au service des entreprises	
1.1. Qu'est-ce que l'intermédiation ?	9
1.2. Le dispositif d'intermédiation	12
1.2.1. Sensibiliser et former les entreprises	
1.2.2. Offrir à l'entreprise un service de proximité	
1.2.3. Susciter et animer des réseaux d'entreprises	
Les conditions du succès	
2.1. Coordonner les ressources et les compétences	20
2.1.1. Ressources et compétences consulaires	
2.1.2. Ressources et compétences extra-consulaires	
2.1.3. Un répertoire à mettre en place	
2.2. Renforcer les réseaux d'appui	24
2.2.1. Mise en réseau dans chaque CCI	
2.2.2. Mise en réseau entre CCI	
2.2.3. Créer un Pôle national d'animation	
2.3. Mettre à profit les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	30
2.3.1. La mise en place d'un Intranet consulaire	
2.3.2. Outils d'accès à l'information	
2.3.3. Outils de gestion et de traitement de l'information	
2.3.4. Outils d'intermédiation en direction des entreprises	
2.3.5. Des outils électroniques de communication pour l'animation de réseaux d'entreprises	
Le plan opérationnel	
3.1. L'expérimentation	33
3.2. La formation des acteurs consulaires	34
3.3. Le programme d'action : calendrier	35
Conclusion	36
Glossaire	38

Le rôle des CCI : l'intermédiation au service des entreprises

Pour mettre en œuvre l'intelligence économique, les PME-PMI ont besoin d'un dispositif d'appui et d'accompagnement : un dispositif d'intermédiation. Les Chambres de Commerce et d'Industrie, fortes de leur proximité des entreprises et de leur expérience reconnue en matière d'information économique, doivent placer ce rôle d'intermédiation au cœur de leurs missions.

1.1. Qu'est-ce que l'intermédiation ?

une définition L'intermédiation est **la capacité à coordonner les actions de recueil, de traitement et de diffusion de l'information en fonction des besoins prioritaires et opérationnels des entreprises**. A partir de la demande préalablement identifiée et précisée, l'intermédiation permet d'élaborer une réponse adaptée, pouvant être immédiatement intégrée dans le processus de décision de l'entreprise demandeuse. Pour ce faire, l'intermédiation doit pouvoir mobiliser les ressources et les compétences existantes dans l'environnement de proximité de l'entreprise.

un constat La volonté des Chambres de Commerce et d'Industrie de renforcer leur rôle d'intermédiation pour les PME-PMI est née d'un triple constat :

- les responsables d'entreprises, pris par leur gestion du quotidien, n'ont pas véritablement appréhendé le rôle-clé de l'information : **il faut dans un premier temps les aider à prendre conscience de cet enjeu.**
- les besoins d'information des PME-PMI ont fortement évolué : elles ont désormais des attentes beaucoup plus sophistiquées, liées à un environnement concurrentiel exigeant et en pleine mutation. Les réponses standard ne suffisent plus. Par ailleurs, le nombre d'intermédiaires, de structures d'appui et de programmes de soutien s'est multiplié, engendrant la confusion : **il faut donc pouvoir proposer aux PME-PMI un dispositif d'accès à l'information plus lisible et un service sur mesure, immédiatement opérationnel.**
- les PME-PMI ne peuvent plus uniquement fonder leur développement sur l'amélioration de l'organisation et de la qualité, ni sur leurs seules capacités internes. Leur niveau d'activité dépend aussi des liens et des relations qu'elles auront pu mettre en œuvre entre elles. La compétitivité d'une PME-PMI dépend bien souvent de la compétitivité de la filière elle-même : **il faut pouvoir mettre à la disposition des entreprises des lieux d'échanges et de regroupement.**

des réponses

Répondre à ces trois impératifs nécessite pour les CCI :

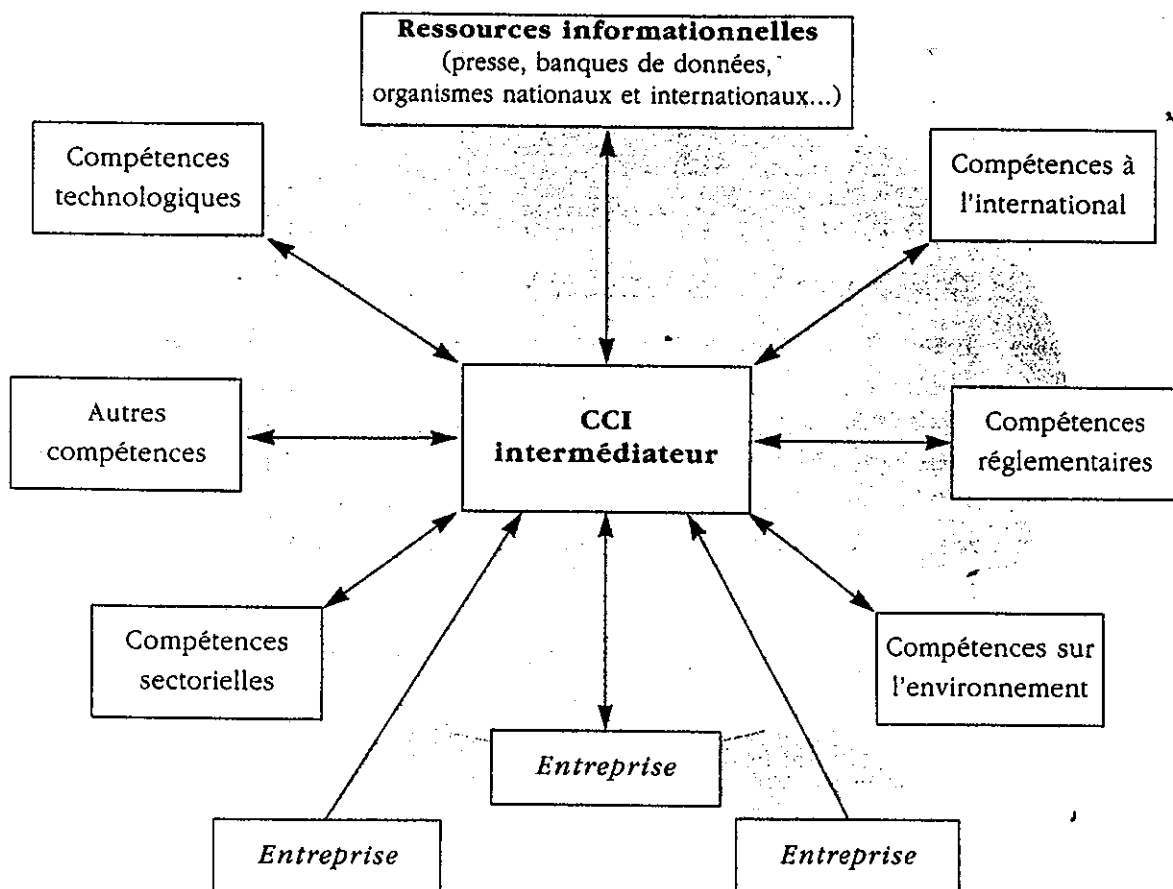
- **de passer d'une logique de l'offre à une logique de la demande, et mieux encore, à une logique de service.** En effet, la production, la collecte et le stockage de l'information ne sont plus des finalités en soi, mais des moyens d'élargir les connaissances, et de proposer, au-delà de l'information brute, une prestation d'information élaborée, et réellement adaptée.
- **de se situer au cœur de réseaux locaux d'information et de compétences.** Interlocuteur de proximité des entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie se doit de jouer le rôle de porte d'accès vers les gisements informationnels et les compétences existantes dans l'environnement de proximité de l'entreprise. Cette capacité à mobiliser les ressources et à coordonner les dispositifs d'appui permettra à la CCI de jouer le rôle de "centre nerveux" du système informationnel local.
- **de promouvoir des actions collectives,** et d'encourager les relations inter-entreprises. Le regroupement de PME-PMI autour de préoccupations et de projets communs est souvent aujourd'hui leur seul moyen de répondre aux exigences de compétitivité, de réaction et d'anticipation que leur impose leur environnement.

A partir de ces observations, les Chambres de Commerce et d'Industrie s'engagent donc à offrir à l'entreprise un dispositif d'appui et d'accompagnement, un dispositif d'intermédiation qui peut et doit s'effectuer à plusieurs niveaux :

- *en amont, par une démarche de sensibilisation et de formation aux enjeux de l'information et aux méthodes de l'intelligence économique en fonction des besoins prioritaires et opérationnels des entreprises, besoins identifiés par les intervenants des Chambres.*
- *en aval, par la mise en place de services de proximité, pour accompagner l'entreprise dans toutes les phases de son développement, en s'appuyant sur les ressources informationnelles et les compétences existantes et à développer.*
- *tout au long de la démarche, par la promotion et l'animation de réseaux qui permettent aux entreprises de se regrouper pour faire face collectivement aux mutations de leur environnement et acquérir une nouvelle culture d'échange.*

La fonction d'intermédiation pour les Chambres de Commerce et d'Industrie peut être schématisée de la façon suivante :

La fonction d'intermédiation



Réseau local d'informations
et de compétences.

Réseau d'entreprises.